

Coteau sec et vallon de Clayrac (Identifiant national : 730030066)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : Z1PZ0583)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Redon Hugues (Amsinckia), - 730030066, Coteau sec et vallon de Clayrac. - INPN, SPN-MNHN Paris, 11P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/730030066.pdf>

Région en charge de la zone : Midi-Pyrénées

Rédacteur(s) : Redon Hugues (Amsinckia)

Centroïde calculé : 567323°-1894239°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 27/11/2009

Date actuelle d'avis CSRPN : 27/11/2009

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 17/06/2014

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	5
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	6
7. ESPECES	8
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	11
9. SOURCES	11

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Tarn
- Commune : Souel (INSEE : 81290)
- Commune : Vindrac-Alayrac (INSEE : 81320)
- Commune : Frausseilles (INSEE : 81095)
- Commune : Cordes-sur-Ciel (INSEE : 81069)
- Commune : Amarens (INSEE : 81009)

1.2 Superficie

291,36 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 165

Maximale (mètre): 306

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

La ZNIEFF se situe sur la frange nord-ouest du plateau Cordais à 2 km au sud de Cordes. Cette marge de plateau s'amenuisant en pente douce vers la vallée élargie du Cérou a d'ailleurs plus l'aspect d'un paysage de collines (fortement disséqué) ; seules les plates-formes plus ou moins étendues des coteaux et collines le rappellent.

Aux alentours, l'agriculture est du type polyculture avec des prairies de fauche et quelques pâtures. Au sud, la viticulture est dominante. Les versants trop pentus sont les seuls où l'agriculture est absente.

La ZNIEFF est un vallon orienté d'amont en aval sud-est - nord-ouest, traversé par un ruisseau au réseau relativement anastomosé dont le lit majeur fait à peine 250 m de large.

Le versant rive droite, long de 4,5 km, est assez pentu et possède quelques corniches vers l'amont du vallon ; du versant rive gauche, seule a été retenue son extrémité nord-ouest correspondant à un promontoire pentu délimité par un petit ruisseau affluent.

Ces versants sont constitués de molasse avec des intercalations de bancs calcaires, ce qui leur confère une physionomie originale au niveau de la végétation. En effet, ces sols peu évolués à la fois calcaïques et siliceux engendrent un mélange floristique caractérisant les deux affinités, mais avec une prédominance calciphile.

Bien que le climat soit de type aquitain, les conditions édaphologiques (sols), liées à l'exposition dominante au sud et à l'influence asséchante du vent d'autan, engendrent une prédominance de plantes xérothermophiles dont certaines d'affinité méditerranéenne.

Les versants sont couverts d'une mosaïque de pelouses sèches et de fruticées avant de passer au stade de chênaie pubescente moins étendue et davantage sur les hauts de versant.

L'espèce arbustive dominante des fruticées est le Genévrier commun (*Juniperus communis*) accompagné du Genêt d'Espagne (*Spartium junceum*) et du Buis (*Buxus sempervirens*) qui est plus en limite de boisement ou paradoxalement en situation plus fraîche ; l'Alisier blanc (*Sorbus aria*) y est fréquemment associé, et la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) acidiphile se rencontre çà et là.

Les pelouses sèches, Mesobromion et Xerobromion, sont fréquemment ponctuées de Genêt pileux (*Genista pilosa*) et de Dorycnie à cinq folioles (*Dorycnium pentaphyllum*).

Au-dessus des versants, sur la zone du plateau, les prairies mésophiles de fauche dominant.

Dans le fond de vallée, des prairies de fauche et pâturées mésohygrophiles au début du printemps laissent peu de place aux zones cultivées ; une chênaie-frênaie longe le ruisseau.

L'ensemble des habitats, à part les zones cultivées, possèdent de nombreuses espèces d'orchidées (minimum 16) et en abondance, dont le Limodore avorté (*Limodorum abortivum*) ou l'Orchis singe (*Orchis simia*).

Les prairies mésohygrophiles possèdent des stations de Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*). Ce type de prairie ne se maintient plus que dans ces vallons où la pression agricole est faible, gênée par les débordements capricieux des cours d'eau et par les fluctuations du niveau piézométrique.

Les sous-bois en station sèche ou fraîche ont une remarquable abondance de Mélitte à feuilles de mélisse (*Melittis melissophyllum*).

Les zones cultivées abritent des plantes messicoles comme le Miroir de Vénus (*Legousia speculum-veneris*).

Mais surtout, ce sont les fruticées sur rendzines ou affleurements rocheux et les pelouses sèches qui concentrent des espèces appartenant souvent au domaine méditerranéen et isolées dans des poches d'aires disjointes.

Des espèces inscrites sur la liste rouge régionale en zone de plaine se trouvent sur ce site : la Fritillaire, déjà citée ; le Miroir de Vénus, qui fait partie du cortège messicole, est noté en régression ; la Phalangère à fleurs de lis (*Anthericum liliago*), affiliée aux zones rocailleuses, et le Liseron des Cantabriques (*Convolvulus cantabricus*), caractéristique des pelouses sèches et aussi des zones rocailleuses.

Le Genêt scorpion (*Genista scorpius*), ici fréquemment associé au Genévrier, est remarquablement isolé du reste de son aire de répartition ; à part une pénétration le long de la chaîne pyrénéenne et de la bordure orientale de la région, il est considéré comme quasi absent du reste de la région.

D'autres espèces peu fréquentes en zone de plaine sont le Pallénis épineux (*Asteriscus spinosus*), le Cardoncelle mou (*Carduncellus mitissimus*) et la Catananche bleue (*Catananche caerulea*), abondantes sur les pelouses sèches. Parmi les ligneux des fruticées, on observe le Chèvrefeuille de Toscane (*Lonicera etrusca*), l'Alaterne (*Rhamnus alaternus*) et, mêlé aux chênaies, le Cormier (*Sorbus domestica*).

Le Pic mar noté dans le petit vallon bordant le promontoire rive gauche est peut-être nicheur dans la ZNIEFF. Il est connu pour nicher entre autres dans les chênaies pubescentes. Ici utilise-t-il ce type de chênaie, ou est-il uniquement dans les boisements de fond de vallon ? La question reste posée. Une population importante se trouve à l'ouest dans le massif de Grésigne, et au nord dans la vallée de l'Aveyron puis dans le Quercy lotois. À part quelques autres petits noyaux dans la région, cette espèce est rare ailleurs.

Un cortège agrosystème incomplet comprend l'Alouette lulu, fréquente sur le plateau, et la Huppe ; ces espèces sont classées à surveiller ou, pour la seconde, en déclin en France.

Le Circaète Jean-le-Blanc, observé en action de chasse, profite des vastes étendues pour capturer les serpents. Cette espèce rare en France a apparemment une population conséquente dans la région.

Les grottes présentes dans la ZNIEFF peuvent être des abris potentiels pour les chauves-souris.

La richesse entomologique constatée mais non étudiée mérite une attention particulière.

La fermeture des milieux, vu la pente des versants et la nature du sol, n'est pas à craindre de sitôt.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Site inscrit selon la loi de 1930

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Pas d'activité marquante
- Agriculture
- Elevage
- Circulation ferroviaire

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Ruisseau, torrent
- Vallon
- Coteau, cuesta
- Plateau
- Affleurement rocheux
- Escarpement, versant pentu

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Fonctionnels

Complémentaires

- Ecologique
- Phanérogames

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Les limites suivent les milieux les plus représentatifs de la ZNIEFF, qui sont des fruticées, des pelouses sèches et des chênaies blanches. Elles intègrent des zones agricoles pour leur intérêt floristique, en particulier les prairies très humides au début du printemps pour la Fritillaire pintade, les prairies de fauche et des cultures pour les plantes messicoles et les orchidées,

avec partiellement un intérêt ornithologique (Alouette lulu). Des zones boisées s'éloignant du type chênaie blanche ont été volontairement exclues pour leur pauvreté floristique. Le périmètre général évite évidemment les zones franchement cultivées.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Fauchage, fenaison	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Abandons de systèmes culturaux et pastoraux, apparition de friches	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues	- Oiseaux		
- Amphibiens	- Phanérogames		
- Autre Faunes			
- Bryophytes			
- Lichens			
- Mammifères			
- Poissons			
- Ptéridophytes			
- Reptiles			
- Mollusques			
- Crustacés			
- Arachnides			
- Myriapodes			
- Odonates			
- Orthoptères			
- Lépidoptères			
- Coléoptères			
- Diptères			
- Hyménoptères			
- Autres ordres d'Hexapodes			
- Hémiptères			
- Ascomycètes			
- Basidiomycètes			
- Autres Fonges			

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	38.2 <i>Prairies de fauche de basse altitude</i>			5	
	31.81 <i>Fourrés médio-européens sur sol fertile</i>			3	
	37.2 <i>Prairies humides eutrophes</i>			4	
	34.33 <i>Prairies calcaires subatlantiques très sèches</i>			7	
	82.3 <i>Culture extensive</i>			2	
	34.114 <i>Communautés thérophytiques médio-européennes sur débris rocheux</i>			3	
	41.71 <i>Chênaies blanches occidentales et communautés apparentées</i>			16	
	31.88 <i>Fruticées à Genévriers communs</i>			25	
	34.32 <i>Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides</i>			25	

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	83.212 <i>Vignobles intensifs</i>			1	
	24.12 <i>Zone à Truites</i>			1	
	41.22 <i>Frênaies-chênaies et chênaies-charmaies aquitaniennes</i>			1	
	65 <i>Grottes</i>			1	
	38.112 <i>Pâturages à Cynosurus-Centaurea</i>			1	

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	82.2 <i>Cultures avec marges de végétation spontanée</i>			5	

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	2873	<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	<i>Circaète Jean-le-Blanc</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Amsinckia (Redon Hugues)		1	1	2009 - 2009
	3619	<i>Dendrocopos medius</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Pic mar</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LPO Tarn (Marty François)		1	1	2006 - 2006
	3670	<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Alouette lulu</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Amsinckia (Redon Hugues)		1	1	2009 - 2009
	4229	<i>Sylvia cantillans</i> (Pallas, 1764)		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Amsinckia (Redon Hugues)		1	1	2009 - 2009
	3590	<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	<i>Huppe fasciée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Amsinckia (Redon Hugues)		1	1	2009 - 2009
Phanérogames	82903	<i>Anthericum liliago</i> L., 1753	<i>Phalangère à fleurs de lis, Phalangère petit-lis, Bâton de Saint Joseph, Anthéricum à fleurs de Lis</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Amsinckia (Redon Hugues, Vial Georges)				2005 - 2005
	84745	<i>Asteriscus spinosus</i> (L.) Sch.Bip., 1844	<i>Pallénide épineuse, Pallénis épineux, Astéroliide épineuse</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Amsinckia (Redon Hugues, Vial Georges)				2005 - 2005
	88052	<i>Carduncellus mitissimus</i> (L.) DC., 1805	<i>Carthame très doux, Cardoncelle molle, Cardoncelle très douce, Mitine, Petit chardon sans épines</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Amsinckia (Redon Hugues)	Moyen			2009 - 2009

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	89330	<i>Catananche caerulea</i> L., 1753	<i>Catananche bleue, Cupidone, Cigaline</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Amsinckia (Redon Hugues)	Moyen			2009 - 2009
	92308	<i>Convolvulus cantabrica</i> L., 1753	<i>Liseron des monts Cantabriques, Liseron de Cantabrie, Herbe de Biscaye</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Amsinckia (Redon Hugues, Vial Georges)				2005 - 2005
	98977	<i>Fritillaria meleagris</i> L., 1753	<i>Fritillaire pintade, Fritillaire à damiers</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Amsinckia (Redon Hugues, Vial Georges)	Faible			2003 - 2003
	106565	<i>Lonicera etrusca</i> Santi, 1795	<i>Chèvrefeuille d'Étrurie, Chèvrefeuille étrusque, Chèvrefeuille de Toscane</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Amsinckia (Redon Hugues, Vial Georges)				2005 - 2005
	108003	<i>Melittis melissophyllum</i> L., 1753	<i>Mélitte à feuilles de mélisse</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Amsinckia (Redon Hugues, Vial Georges)				2005 - 2005
	110987	<i>Orchis simia</i> Lam., 1779	<i>Orchis singe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Amsinckia (Redon Hugues)	Moyen			2009 - 2009
	116096	<i>Prunus mahaleb</i> L., 1753	<i>Prunier mahaleb, Bois de Sainte-Lucie, Prunier de Sainte-Lucie, Amarel, Cerisier de Sainte-Lucie</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Amsinckia (Redon Hugues, Vial Georges)				2005 - 2005

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	105410	<i>Legousia speculum-veneris</i> (L.) Chaix, 1785	<i>Légousie miroir-de-Vénus, Miroir-de-Vénus, Spéculaire miroir-de-Vénus</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Amsinckia (Redon Hugues, Vial Georges)	Faible			2005 - 2005
	159985	<i>Limodorum abortivum</i> subsp. <i>abortivum</i> (L.) Sw., 1799	<i>Limodore avorté, Limodore sans feuille, Limodore à feuilles avortées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Amsinckia (Redon Hugues, Vial Georges)				2005 - 2005
	117526	<i>Rhamnus alaternus</i> L., 1753	<i>Nerprun alaterne, Alaterne</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Amsinckia (Redon Hugues, Vial Georges)				2005 - 2005
	124319	<i>Sorbus domestica</i> L., 1753	<i>Cormier, Sorbier domestique</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Amsinckia (Redon Hugues)	Moyen			2009 - 2009

7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Oiseaux	2873	<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3590	<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3619	<i>Dendrocopos medius</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3670	<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4229	<i>Sylvia cantillans</i> (Pallas, 1764)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	98977	<i>Fritillaria meleagris</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	Amsinckia (Redon Hugues)		
	Amsinckia (Redon Hugues)		
	Amsinckia (Redon Hugues, Vial Georges)		
	Amsinckia (Vial Georges)		
	LPO Tarn (Marty François)		